

## EL OURICIA

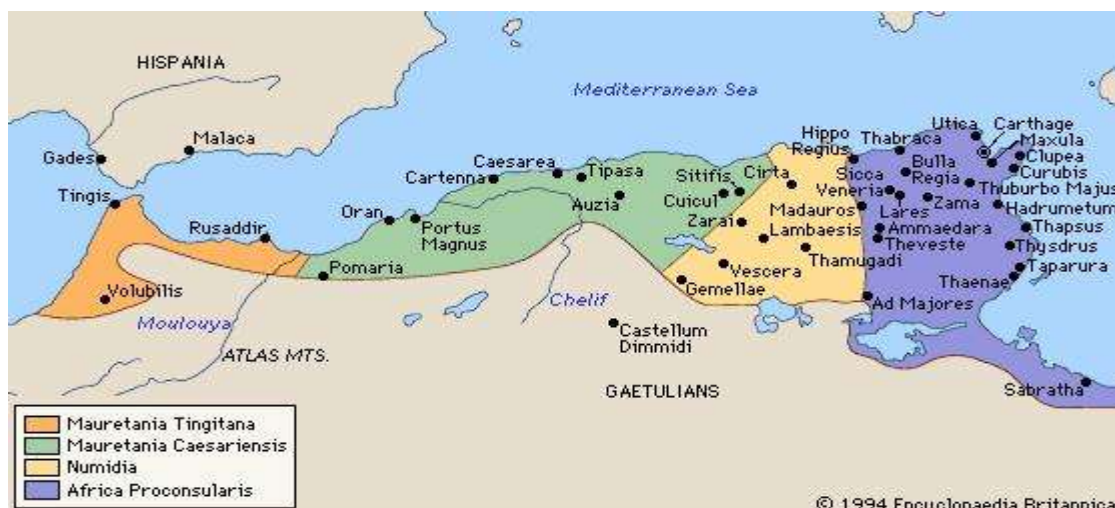
Dans l'Est algérien, culminant à 1 103 mètres d'altitude, EL-OURICIA est au Nord de SETIF à une dizaine de kilomètres. Ce chef lieu de canton est situé sur la grande artère Sud-nord qui joint SETIF à BOUGIE par les gorges impressionnantes de KERRATA.



Climat méditerranéen avec été chaud.

### Histoire ancienne

La région faisait partie de l'ancien royaume berbère de Numidie, puis, elle devient la capitale de la Maurétanie *SITIFENSIS* sous l'empire romain où elle s'appelait « TAMANOUNA ».



## Présence turque 1515 - 1830

La région de SETIF était dominée par les grandes familles locales, dont les Ameurs, et gouvernée par les chefs Turcs envoyés par les Beys de CONSTANTINE. Cette organisation laisse SETIF loin des pouvoirs politiques et la marginalise ; il faudra attendre la colonisation française pour assister à une reconstruction et renaissance de la ville, disparue depuis.



*Lorsque les Français s'installèrent sur le site de l'ancienne Sétifis, l'antique cité avait disparu, il n'en subsistait que des ruines, comme en témoigne cette gravure, datant de 1839, représentant l'emplacement où fut construite la première église catholique, appelée à être transférée plus tard au culte protestant.*

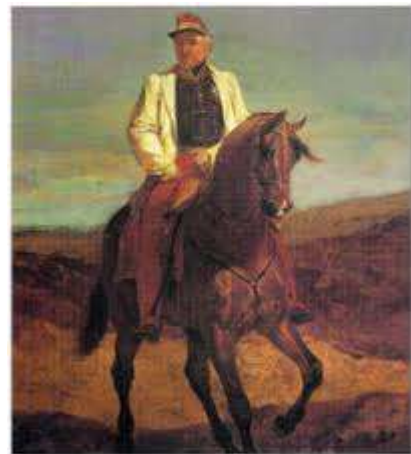
## Présence française 1830 - 1962

Après le débarquement de SIDI-FERRUCH en 1830 et le début de la conquête, la prise de CONSTANTINE, devenue une place militaire importante, avait permis d'établir la présence française dans toutes les plaines de l'Est jusqu'à BÔNE.

A la fin de l'année 1838, le maréchal BUGEAUD jugeant utile de relier CONSTANTINE, prise en 1837, à ALGER par les Bibans, territoires revendiqués par l'émir ABD-EL-KADER, demande au général GALBOIS, gouverneur de Constantine, d'entreprendre l'opération. Le cheikh EL MOKRANI, califat de la MEDJANA, s'offre comme guide et garant de l'entreprise.



ABD-EL-KADER (1808/1883)

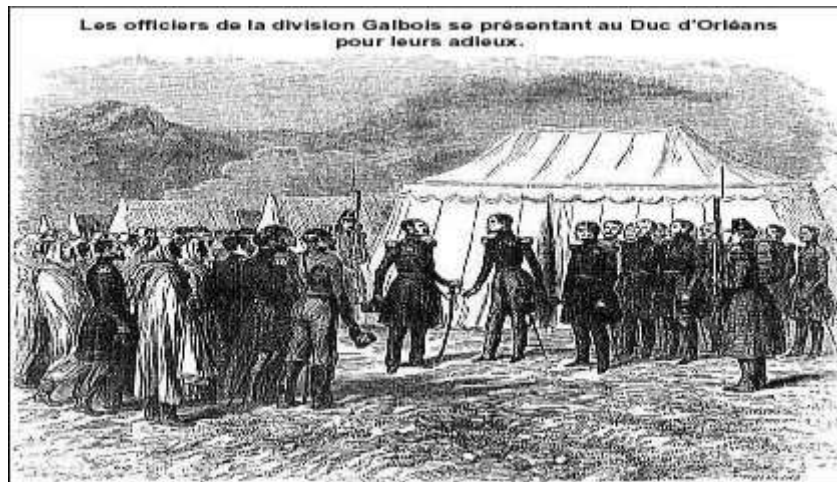


Thomas BUGEAUD (1794/1849)

Deux colonnes françaises, l'une venant d'ALGER et la seconde de CONSTANTINE, doivent se rencontrer aux Portes de Fer. En raison de fortes pluies, celle d'ALGER reporta son départ ; celle de CONSTANTINE avance jusqu'à SETIF

qu'elle atteint le 15 décembre **1838**, s'y arrête le temps d'installer une garnison puis prend le chemin du retour sans avoir eu à combattre. Nos soldats n'y découvrent que des ruines considérables, attestant une splendeur passée de cette capitale Maurétanienne.

En mai **1839**, le général GALBOIS revient à SETIF où de nombreux chefs de tribus viennent lui offrir leur soumission, non sans quelque résistance du Calife Abdeslam EL-MOKRANI, cousin d'Ahmed, qui échouant dans sa tentative d'attaquer la troupe près de SIDI EMBAREK se replie sur ZEMMOURA.



Le 16 octobre 1839, trois jours après le deuxième anniversaire de la prise de la ville, le maréchal VALEE, gouverneur général, et le duc d'Orléans, partis de Constantine, arrivent à SETIF où une cérémonie grandiose les attend. Les califes au service de la colonisation étaient là, chacun accompagné de son goup richement paré.



*Ferdinand, P, duc d'ORLEANS (1810/1842)*



*Sylvain, Charles VALEE (1773/1846)*

Vers **1850**, l'Algérie était en fin de conquête coloniale et en cours d'établissement d'une organisation civile. En **1852**, deux honorables banquiers genevois écrivirent au ministre de la guerre français afin de savoir si l'envoi de colons suisses pouvait contribuer au développement de l'économie locale et à tout le moins consacrer des moyens d'existence à des gens actifs mais ne pouvant prétendre en Suisse à une place de travail honorable. Les deux banquiers, Paul-Elisée LULLIN et le Comte François Auguste SAUTTER de BEAUREGARD, sollicitèrent une immense concession de 500 000 hectares et, par recherches et enquêtes, situèrent pour le mieux ce territoire dans la région de SETIF.



*Charles-Louis-Napoléon Bonaparte devenu NAPOLEON III (1808/1873)*

L'affaire fut, si l'on peut dire, rondement menée et l'idée dut convenir à NAPOLEON III qui n'avait sans doute pas gardé un mauvais souvenir de son passage en Suisse, où il fut en 1830 engagé volontaire dans l'armée.

Le 26 avril 1853 un décret impérial accordait une concession de 20 000 hectares dans la région de SETIF. Grosso-modo, le but était de créer une dizaine de village de chacun 50 maisons et d'y installer des émigrés suisses pour cultiver le sol et développer l'infrastructure économique de la région.

En septembre 1853 fut créée la Compagnie genevoise des colonies suisses de SETIF qui « hébergea » la concession. Le mois suivant, les premiers immigrants, tous vaudois, arrivent dans le premier village et prennent possession du domaine encore mal installé. Les arrivées de nouveaux colons s'échelonnent jusqu'en mars 1854.



**Décret impérial du 26 avril 1853, il est accordé une concession de 20 000 hectares aux conditions suivantes :**

« **Art. 2.** - 10 000 hectares sont dès à présent réservés aux concessionnaires sur les 22 000 environ :

Ne sont pas compris dans ces 10 000 hectares :

- les réserves militaires ;
- les terrains concédés à la Ville de SETIF ;
- les villages arabes de AÏN LOCHECHIA, et d'Oued TINAR avec leur territoire ;
- les 10000 hectares complémentaires seront désignés ultérieurement, autant que possible attenants aux premiers.

« **Art. 3.** - La superficie des terrains sera partagée en sections de 2 000 hectares d'un seul tenant dont les concessionnaires seront successivement mis en possession. Chacune de ces zones est destinée à la création d'un village de 50 feux, composé de cultivateurs européens.

« **Art. 4.** - Les concessionnaires construiront à leurs frais dans chaque village 50 maisons en maçonnerie, couvertes de tuiles ou en voûte maçonnée en terrasse. Chaque maison devra être composée d'au moins trois pièces propres à un logement d'agriculteur et de sa famille.

« **Art. 5.** - Les concessionnaires ne pourront point bénéficier sur la construction des villages ; ils traiteront à forfait avec un ou plusieurs entrepreneurs pour chaque groupe de 50 maisons ; puis ils remettront à chaque famille une de ces maisons à un prix équivalent à la cinquantième partie du coût de la construction du village. Toutefois, il ne pourra être exigé du colon, pour prix de cette maison, une somme supérieure à 2 500 F.

« **Art. 6.** - Le gouvernement se charge de tous les travaux d'utilité publique, notamment de la construction dans chaque village des fontaines qui seront nécessaires aux habitants et à leurs bestiaux, de l'aménagement des eaux pluviales et des eaux insalubres avoisinant le village, de l'ouverture et de l'entretien des principales voies de communication ; enfin des ouvrages qu'il jugera nécessaires à la défense des villages.

## **COMPAGNIE GENEVOISE**

**Auteur - Claude Lützel Schwab** : *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956)*-

La Compagnie Genevoise des Colonies suisses est une société de colonisation en Algérie dans la région de SETIF qui a été créée par des hommes d'affaires suisses en 1853.

En contrepartie de la concession des 20 000 hectares, les financiers s'engageaient à créer des villages et à faire venir des exploitants.

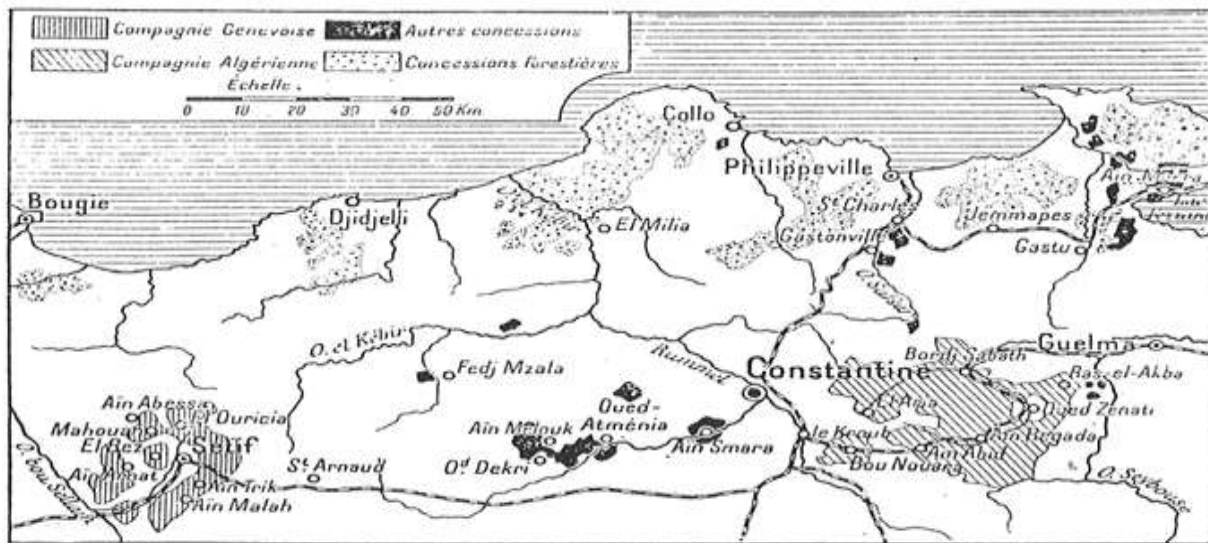
Ces hommes d'affaires comptaient détourner vers le Constantinois une partie du flux migratoire suisse vers les États-Unis. Les Cantons, celui de Vaud en tête, ne furent pas très favorables à ces départs, sauf s'il s'agissait de pauvres et de "Heimatlose" (*sans domicile*) qu'il fallut aider financièrement, contrairement au projet initial accepté par les autorités françaises, qui ne devait miser que sur des colons accédant à leurs lots de 20 hectares contre un versement initial de 3 000 francs.

La compagnie genevoise se tourna vers les pays proches pour trouver la main-d'œuvre désirée.

Durant les années 1853-1858, la Compagnie aurait dirigé vers l'Algérie 2 956 personnes (712 Suisses ; 1 098 Piémontais et Savoyards ; 803 Français ; 343 Allemands, Italiens ou Espagnols). L'Etat français finançait leur

traversée de Marseille à Philippeville et fournissait les terres : plus de 12 000 hectares disséminés en couronne autour de SETIF où les colons devaient progressivement être établis dans dix villages construits pour eux, AÏN-ARNAT en premier.

C'est ainsi que virent le jour après les villages de colonisation d'EL-OURICIA, de BOUHIRA (futur COLIGNY), de MAHOUAN, de MESSAOUD, d'EL-HARMEIA et de quelques fermes.



Les grandes concessions dans le département de Constantine.

Parmi les directeurs, il y en eut un qui fit un travail important sur le plan agronomique pour la Compagnie et même pour la région de SETIF.

Il s'agit de Gotlieb RYF dont l'apport à l'agriculture de la région fut unanimement reconnu. Un de ses fils, Arnold RYF, lui succéda à la tête de la Compagnie. On doit ajouter qu'Henri (ou Henry) DUNANT le fondateur de la Croix Rouge essaya de faire des affaires en Algérie et notamment dans la région de SETIF et il travailla même quelque temps au sein de la Compagnie Genevoise.

#### Domination économique

Dans un premier temps, la Compagnie poursuivait l'objectif d'une domination économique complète sur la région de SETIF. Il s'agissait pour les fondateurs de développer non seulement la culture des céréales, mais également le maraîchage et l'élevage, de se livrer à des activités commerciales (établissement d'une route commerciale de SETIF vers la mer) et de développer localement le crédit.



Le changement des plans initiaux et l'échec du peuplement par des colons européens n'ont cependant pas entravé la rentabilité de la société. Au contraire, une fois l'idée des « petits colons » abandonnée et le système du métayage mis en place, les comptes de la société furent, à deux années près, toujours bénéficiaires.

## Techniques agricoles

La Compagnie genevoise des colonies suisses de SETIF ne s'en est toutefois pas tenue à un rôle de propriétaire distant. Elle a déployé une activité considérable pour modifier les pratiques agricoles locales et les adapter aux besoins spécifiques d'une agriculture capitaliste.

Aucun domaine de la céréaliculture n'échappa à l'attention des employés européens de la Compagnie, chargés d'encadrer le travail des métayers. Les outils, les machines, les engrais, la planification des cultures : tout pouvait être modifié pour augmenter le rendement des terres.

La fin de la guerre de Crimée (1853-1856) provoqua l'effondrement du cours des céréales tandis que des épidémies avaient décimé les colons. En 1861, la Compagnie abandonna la culture directe et se replia définitivement sur un rôle de grand propriétaire, le travail des terres étant désormais principalement confié à des métayers ou fermiers en majorité indigènes. Cette transformation des objectifs mit fin au flux migratoire vers SETIF et le projet ne connut plus d'extension.

La Compagnie se contenta de durer, en s'adaptant à la conjoncture, bénéficiant du protectionnisme après 1890, et tentant de moderniser autant que possible les méthodes culturales avec des volontés de mécanisation. A environ 10 quintaux à l'hectare après 1880, les rendements en blé dur et en orge — les deux spécialités de cette entreprise — parviennent à se hisser au-dessus des rendements moyens du Constantinois, mais restent inférieurs à ceux de régions plus favorisées (Mitidja, Oranie). Directeur du domaine de Sétif de 1884 à 1903, Gottlieb RYF, originaire du canton de Zurich, accéléra l'équipement en matériel moderne : charrues, moissonneuses-lieuses, puis tracteurs à la fin des années trente.

Mais les résultats de l'exploitation ont toujours été limités par la sécheresse, le sirocco, la faible fertilité qui amena à réduire les surfaces ensemencées. De plus la taille des exploitations était insuffisante, cause majeure de l'échec de la colonisation familiale. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les terres de la Compagnie s'étendaient sur plus de 15 000 hectares, à peu près 10 % des terres à céréales aux mains des Européens dans le Constantinois. Le coût du transport gêna aussi la réussite de cette colonisation, même après l'ouverture en 1870 du chemin de fer de Philippeville à Constantine et en 1879 du tronçon Constantine-Sétif. Il faut attendre 1889 pour que la liaison ferroviaire reliant Sétif à Bougie réduise nettement le coût du transport des céréales à destination de Marseille.

En 1958, la Compagnie genevoise des colonies suisses de SETIF fit l'objet d'une expropriation du gouvernement français pour racheter les terres et les redistribuer aux indigènes.

### Les Colons sont décimés par la Maladie

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site2000/setif001/villes03f.html>



La Compagnie genevoise emploie Henri DUNANT qui, au début très optimiste, finit par constater le peu de succès de l'opération. En effet, dès les débuts, un certain nombre de malheurs s'abattent sur la colonie : une épidémie de choléra et de typhoïde, aggravée par des inondations, décime les premiers arrivants. La chaleur est éprouvante durant l'été et beaucoup abandonnent. D'autant que les relations avec la population locale se dégradent et que la Compagnie met parfois trop facilement la responsabilité des maux sur le dos de ses colons.

La situation évolue : Une campagne de presse se déchaîne en Suisse contre la compagnie. Celle-ci fait venir des colons savoyards et français mais n'arrivera pas à coloniser ses terres. Elle doit les confier aux Algériens à des prix bien plus élevés que ceux pratiqués par l'administration française. Des différends opposent la Compagnie et le gouvernement français. Il apparaît surtout que la Compagnie a travaillé en vase clos, ne répercutant pas ses bénéfices sur l'activité locale et rapatriant purement ceux-ci à Genève.

### Les maladies.

Depuis le samedi 20 mai, il y a une succession d'orages et de pluies torrentielles qui gênent les transports, qui abîment les constructions, qui bloquent tous les travaux des champs.

Même les entrepreneurs demandent de repousser les délais dans leurs chantiers d'AÏN-MESSAOUD et de BOUHIRA. Le génie a dû arrêter ses travaux.

A partir de juillet 1854, la maladie commence à faire ses ravages.

Chaque jour il y a des morts. On a commencé à transporter les malades à l'hôpital de SETIF.

Mais bien vite cela s'avère difficile et une antenne médicale est installée au village. La chaleur s'est mise de la partie, éprouvante, dure à supporter dans ces vêtements mal adaptés à un tel climat, un soleil de plomb, un vent brûlant venu du désert. On est en sueur et il suffit de se mettre à l'ombre d'un mur pour attraper un chaud et froid. On distribue des conseils d'hygiène qui ont été publiés par le ministère de la Guerre.

Il paraît que les Arabes tombent comme des mouches.

Henry DUNANT a vanté les vertus d'un remède du Pasteur CURIE qui est venu se dévouer à AÏN-ARNAT avant même le début de l'épidémie : Un litre de cognac très spiritueux, du camphre gros comme un œuf, deux fortes pincées de bourrache (avec fleurs), une forte pincée d'aigremoine, une pincée de sauge et de camomille. Mêler ensemble, boucher, laisser infuser pendant quarante-huit heures à froid, passer au tamis, mettre dans une bouteille bien bouchée. On fait boire plein un verre de cabaret. Une seule dose doit arrêter les nausées et remettre le malade à flot. Son succès a été tel que les autorités en ont ordonné l'instruction dans l'hôpital de la ville. La maladie continue à faire des ravages.

Malgré cela on célébrera la fête du 15 août à SETIF, salves d'artillerie, revue des troupes sur le champ de manœuvre, défilé devant le général et son état-major aux cris de « Vive l'Empereur ! ». Le soir il y aura un bal champêtre dans la promenade du duc d'Orléans.



Au village, la petite garnison a défilé, mais il n'y a pas eu de bal car il y a trop de deuils. Certaines familles sont pratiquement décimées :

7 morts sur 11 chez les SERGY,  
4 morts sur 7 chez les DELESSERT,  
8 morts sur 14 chez les FAVRE,  
10 morts sur 11 chez les BURNENS...

Beaucoup se découragent, certains décident de rentrer en Suisse, d'autres se placent comme domestiques dans des fermes de la région, des enfants sont placés comme gardiens de troupeaux, d'autres sont envoyés à l'orphelinat de DELY-IBRAHIM car ils n'ont plus de parents, des épouses vont travailler à SETIF comme couturières ou femmes de ménage.

C'est une catastrophe. Pour se justifier, la compagnie fait des rapports accablants sur les malheureux colons faisant tomber sur eux la responsabilité du fléau dont ils sont victimes.

Elle omet de rapporter que la mort frappe partout et qu'à EL-OURICIA, par exemple, tous les travaux sont arrêtés car les ouvriers kabyles, frappés de terreur, ont fui et sont repartis vers leurs montagnes.

**Il est indispensable de rappeler quelques-uns des événements qu'ont endurés ces malheureux colons :**

.En 1854 : La terrible épidémie de choléra et de typhoïde, 30% de morts.

.En 1867 : Année de sauterelles et de sécheresse : la campagne est devenue un désert, les Arabes l'appellent « l'année noire ». Les chemins sont jalonnés de cadavres par la famine qui sévit. La culture est délaissée et l'aspect de ruine règne partout.

.En 1867-1868 : L'hiver arrive sans paille ni fourrage. On recherche du « diss » pour essayer de nourrir les mulets qui dévorent les crèches et les râteliers. Les vaches sont vendues à vil prix à des spéculateurs qui viennent de la

région de Bône. Pour poursuivre, il faut emprunter de l'argent à des usuriers locaux au taux minimum de 15 % et acheter des semences quatre fois leur prix.

.En **1871** : C'est l'insurrection de MOKRANI qui suit la chute de l'Empire. Le pillage et l'incendie réduisent à néant les efforts. Les meules de paille et de fourrage sont en cendres, les magasins vidés, les caves et les maisons pillées. Il est impossible de mettre à l'abri des insurgés les denrées lourdes et impossibles à transporter dans ces temps troublés.

L'ordre de partir se réfugier derrière les remparts de SETIF vient du commandant de la place. Il faut à nouveau reconstruire, entreprendre encore sans se laisser décourager... pour certains seulement.

.En **1875** : Sévit une épidémie de charbon qui décime les troupeaux.

.En **1887** : année de sauterelles à marquer d'une pierre noire, les récoltes sont dévorées, la vigne rongée, la luzerne " broutée " jusqu'à la racine.



EL OURICIA

**En Algérie une propriété de 20 hectares sur les hauts-plateaux, correspondait tout simplement à une propriété de deux hectares en Beauce ! Pour faire vivre dix personnes!**

**Les savoyards** : De 1853 à 1857, la Compagnie avait réussi à faire venir environ 3 000 émigrants de différentes nationalités. En 1860, il n'en restait plus que 368 eu égard aux fléaux précités.

Mais dès 1855, il devint évident que le nombre de colons suisses était insuffisant. Il fallut étendre les prospections à la Savoie (qui n'appartenait pas, alors à la France) et en Bourgogne.

Le recrutement donnant de bons résultats, on pense d'abord installer ces nouveaux colons, généralement des paysans misérables, souvent illettrés, à EL-OURICIA, mais à leur arrivée on les dirige vers MAHOUAN.

## SÉTIF ET LES VILLAGES DE COLONISATION

— Auteur M. GOLAY, géomètre —

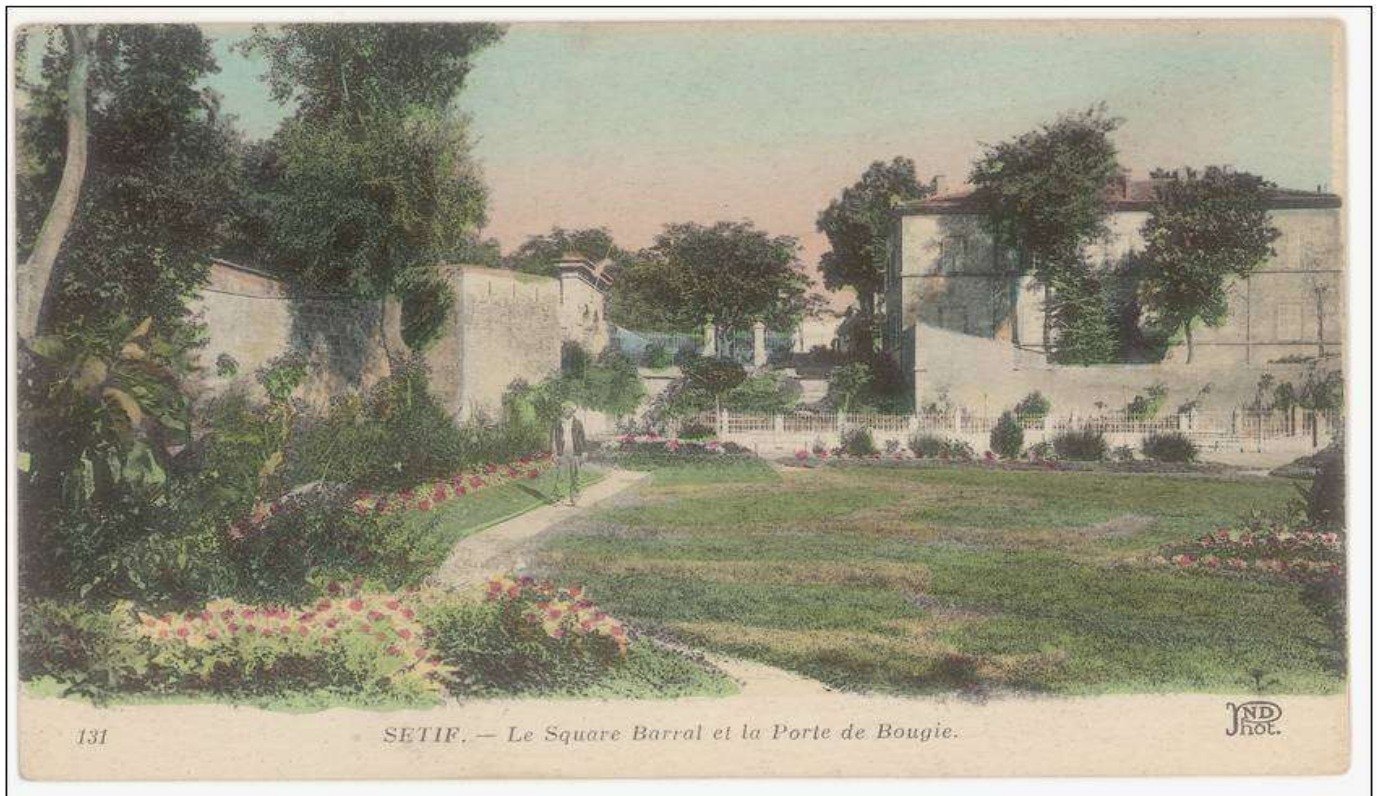
(Extrait du Rapport fait à la Société d'utilité publique sur les colonies suisses de Sétif en 1855)

SETIF est une ville neuve, depuis dix ans en construction sur les ruines de l'ancienne SITIFIS...





« SETIF, chef-lieu de la 4<sup>e</sup> subdivision militaire de la province de Constantine est situé sur le dernier gradin du flanc méridional des monts BABOR, soit au pied d'un contrefort de cette chaîne de montagnes, faisant saillie dans une vaste plaine appelée la MEDJANA, sur la route d'ALGER à CONSTANTINE, à l'embranchement de celle qui tend au BOU- THALEB.



Pascalguyjean

www.delcampe.net

« Sur une colline, au Nord de la ville, un marché considérable a lieu tous les dimanches; il s'y rend en moyenne 2 300 Arabes, avec des animaux des races chevaline, bovine, ovine et caprine; on y trouve des volailles à vendre vivantes ou tuées, des peaux, de la laine, du bois, du charbon, du blé, de l'orge, des fruits, du sel, de l'huile, du tabac, du savon, des tissus de laine, etc. Sur cette colline surgissent aussi des sources qui versent journellement de 10 000 à 140 000 pots d'eau dans la ville et ses jardins.

« Immédiatement à l'occident de la ville, et au Nord de la route d'Alger, se trouve une belle promenade en carré long, plantée d'arbres et surtout de mûriers, entremêlés d'antiquités, comme tronçons de colonnes, pierres tumulaires, etc., avec des inscriptions et quelques sculptures; le buste du duc d'Orléans est placé sur une haute colonne antique, à l'extrémité occidentale de la principale avenue.

« Le côté méridional de la route est occupé par des jardins arrosés d'eaux surabondantes et plantés d'arbres et de légumes luxuriants; un peu plus au Sud-ouest se trouve la pépinière de l'Etat, contenant 19 poses.

« Le plateau de la MEDJANA est borné à l'endroit de SETIF par deux chaînes de montagnes assez élevées et découpées, courant parallèlement à peu près d'orient en occident: celle du Nord (à environ 6 1/2 lieues de la ville), appelée MONT-BABOR, par de là laquelle se trouve la Petite-Kabylie, pays chaud et très-fertile qui descend jusqu'à la mer, et la chaîne du midi nommée le BOU-THALEB (à environ 8 1/2 lieues de Sétif), au-delà de laquelle se trouvent les oasis, zone fertile entre le Tell et le désert,

« Vis-à-vis de SETIF et à mi-chemin du BOU-THALEB, s'avance un chaînon détaché et parallèle, appelé Djebel-YOASOUF (*Mont-Joseph*); on voit aussi, à environ 6 1/2 lieues à l'orient de cette ville, une sommité pyramidale qui décore le paysage. Le BOU-THALEB a de belles forêts de chênes et de cèdres; les monts BABOR ont aussi diverses espèces de chênes; mais le plateau de la MEDJANA, ainsi que les chaînons, les mamelons et les collines de l'intérieur, sont complètement privés d'arbres et d'arbustes, à l'exception d'une douzaine au plus d'acacias épineux, épargnés sous le titre de marabouts (arbres sur la tombe d'un saint), et des plantations encore bien clairsemées faites depuis la conquête.

« Les terrains concédés pour les colonies suisses se trouvent sur une zone dont les limites concentriques et excentriques sont aux distances de 3/4 de lieue et 3 lieues autour de la ville de SETIF comme centre, sauf la ferme d'EL-BEZ, qui n'en est qu'à 5/8<sup>e</sup> de lieue. Ces terrains ne sont cependant pas tous contigus; ils forment un certain nombre de groupes que nous allons indiquer.

1° La ferme d'EL- BEZ, à l'Ouest -Nord-ouest de Sétif, contenant 11.362 poses;

2° Les territoires d'ARNAT, de BOUHIRA et de MESSAOUD, avec sa grande ferme, à l'Ouest -Nord-ouest de Sétif, contenant ensemble 10.027 poses;

3° Les territoires de MAHOUAN et d'EL-OURICIA, qui se touchent seulement sur une longueur d'environ 1/4 de lieue, au Nord-ouest de SETIF avec 3 fermes de la Compagnie, contenant en tout 8 833 poses. Ce mas sera augmenté de 4 222 poses, si, comme on en a le projet, on établit un nouveau village au Nord d'EL-OURICIA;

4° L'étendue de terrain nécessaire pour quatre villages, dès l'Ouest au Nord-ouest au Sud- Sud-ouest de SETIF, qui contiendrait 17,778 .poses, et sur laquelle on se propose d'établir les villages et hameaux suivants: MOUS, avec 20 feux; RIGADA, 55 feux; EL-HASSI, 25 feux; TINIAN, 25 feux, TRICK, 25 feux, et CHOUGA, 50 feux. Ce mas et ses subdivisions ne sont point encore déterminés.

#### Voici la position des villages construits :

« EL-BEZ à l'Ouest de SETIF, est une ferme où la Compagnie fait faire des expériences agricoles; on y reçoit d'ailleurs comme ouvriers tous les colons qui n'ont pas d'ouvrage; on les nourrit et on leur paie 1,50 francs par jour.

« ARNAT, village de 50 bâtiments, outre une église en construction, une maison de cure, un bâtiment avec cour intérieure comprenant la mairie, l'école des garçons, l'école des filles et une salle d'asile; plus un autre bâtiment public comprenant un four banal et une fromagerie. Situé à environ 2 lieues en ligne droite et horizontale à l'occident de SETIF, ce village est assis sur une petite esplanade dans une dépression peu profonde de la plaine, à 700 pieds au Nord et sur la rive droite d'un petit ruisseau, à peu près à la même distance au Sud-ouest de la source d'AÏN-EL-ARNAT, dominé de tous côtés, sauf à l'issue étroite de ruisseau, au Sud-ouest. Placé sur la route de Sétif à Alger, ce village est à une lieue de ceux de BOUÏRA et de MESSAOUD.

ARNAT a été bâti près d'anciennes ruines romaines, et une source qui se trouve au Nord-ouest du village porte le nom d'AÏN-BEN-SUISSI. Ce village était tout peuplé dans l'été 1854.



Mairie

AÏN-ARNAT

« BOUHIRA (devenu COLIGNY), village de 50 maisons, terminé en novembre 1854, à 2 1/2 lieues à l'Ouest -Nord-ouest de SETIF, établi parmi des ruines romaines, sur une esplanade au milieu d'une dépression peu sensible de la plaine, dominé de tous côtés par des collines, sauf au midi, où l'on voit le BOU-THALEB dans le lointain; on voit aussi vers l'occident une partie du village de MESSAOUD, qui se trouve à une bonne demie lieue de distance; on aperçoit également vers le Nord-ouest deux sommités des monts BABOR. On se trouve à une heure de marche au Nord d'ARNAT ; 19 bâtiments étaient occupés en novembre 1854.



COLIGNY

BOUHIRA de nos jours

« MESSAOUD, village de 50 bâtiments, construit sur des ruines romaines, assis sur une esplanade, à quelque distance d'une colline assez élevée, qui l'abrite du côté du Nord; il domine la contrée à l'orient et au midi; à la distance d'environ 2 ½ lieues à l'occident de SETIF, à 20 minutes de BOUÏRA et à une lieue d'ARNAT. On aperçoit SETIF depuis la partie Nord du village, et BOUÏRA depuis la partie méridionale. Quoique quelques lots fussent déjà concédés en novembre 1854, il n'y avait point encore de colons à demeure.

« **MAHOUAN**, village de 50 bâtiments, est à deux bonnes lieues en ligne droite et horizontale au Nord-nord-ouest de SETIF; mais il y a deux heures  $\frac{1}{2}$  de marche en suivant la route de BOUGIE jusqu'au fond d'un vallon, dont le col aboutit au village. Il est situé sur le côté d'une vallée, dont la partie Sud-ouest est en plaine et la partie Nord-est se trouve fort inclinée, accidentée et ravinée, à l'intersection de ces deux plans. On est là entouré de hautes collines rocheuses, qui bornent la vue de tous côtés, sauf une échappée au midi, sur le BOU-THALEB. Ce village est séparé de BOUÏRA par un pâtre rocheux; il se trouve à une heure et  $\frac{1}{2}$  lieue au Sud-ouest d'EL-OURICIA, dont il est séparé par une vallée profonde et une colline gazonnée, avec quelques rocs saillants. Deux colons seulement y habitaient en novembre 1854. Une belle source fournit l'eau à la fontaine du village: on y voit un tronçon d'aqueduc romain. Le cheikh FOK Ali a une concession de 222 poses, enclavée dans le territoire de MAHOUAN. La route de SETIF à BOUGIE, sur les bords de l'une des branches du BOU-SELLAM, passe dans le thalweg de la vallée, à l'extrémité Nord-est de ce territoire.

« **EL-OURICIA**, village de 50 bâtiments non encore terminée, fondé sur des ruines romaines et sur une esplanade, à  $\frac{1}{2}$  lieue de la rive droite du ruisseau appelé oued EL-OURICIA, mais à  $2\frac{3}{4}$  lieues de marche de SETIF. C'est un territoire assez élevé, dont le sol est plus accidenté que dans la plaine; la vue est bornée de tous côtés par des collines qui se trouvent à moins d'un  $\frac{1}{4}$  de lieue; le village domine une partie du territoire, qui est comme enclos dans un cirque. Il n'y a point encore de colon dans ce village.

« Voilà cinq territoires déterminés et cinq villages, dont quatre sont achevés; il reste encore cinq autres territoires à délimiter, mais l'emplacement n'en est point définitivement arrêté.



*Ecole d'El OURICIA en 1950 avec deux européens (Collection personnelle R. VETILLARD)*

**Les villages français qui se trouvent entre la ville de SETIF et les territoires des colonies suisses, ou enclavée parmi ceux-ci, sont :**

« **MEZFERMATOU**, très petit village sur la route de Sétif à Bougie, à environ 1 lieue au Nord de SETIF.

« **SEFIA**, petit village, à  $\frac{5}{8}$  de lieue au midi de SETIF, dont le lavoir est entouré de grands arbres.

« **MEZLOUG**, petit village, à 3 lieues au midi de SETIF.

« **KALFOUN**, village à  $\frac{5}{4}$  de lieue à l'occident de SETIF.

« **LANASSER**, petit village, à  $1\frac{1}{2}$  lieue au Nord-ouest de SETIF, remarquable par ses belles eaux, par la ferme de M. RONCET, et par les belles plantations d'arbres, d'arbustes, carrés de vignes, etc., que cet habile agronome a fait depuis six ans : c'est un bouquet dans cette plaine dénudée. Il y a encore quelques fermes autour de la ville, et un hameau de gourbis à l'occident.

« La ville, avec sa banlieue, forme le territoire civil de la MEDJANA ; tout le reste est territoire militaire ou régi militairement, y compris les colonies suisses.

« Un assez grand nombre de douars arabes (villages de tentes) existent encore sur les territoires des colonies suisses ; mais le bureau arabe de SETIF s'occupe à préparer et à assigner des campements aux diverses tribus qui seront déplacées par ces concessions.

« Les routes, dans la vaste plaine de la MEDJANA, ne sont pour la plupart que des chemins frayés sur le sol par le passage des hommes et des animaux; cependant le génie militaire et les troupes travaillent activement à l'amélioration de leur tracé et à l'empierrement des tronçons entre la ville de SETIF et les villages qui l'entourent. Toutefois, on épargne un peu trop les déblais et les remblais, ce qui oblige à des détours qu'on pourrait éviter ; les contours sont de rayon trop court, et l'on conserve des pentes trop rapides. L'artère principale pour mettre la MEDJANA en communication avec Marseille par Bougie, n'est point encore terminée pour le passage de voitures chargées; c'est la grande affaire pour l'exportation.

« La population européenne est fort mélangée de gens voulant faire fortune, qui dans le commerce, qui dans l'industrie, dans l'agriculture, et surtout beaucoup de teneurs d'établissements publics ; les gens riches préfèrent le séjour de CONSTANTINE, capitale de la province, offrant plus de ressources. Les membres et les employés de l'administration civile, les officiers militaires, avec les familles de ceux qui sont mariés, quelques propriétaires de grandes concessions et les négociants, composent ce qu'on appelle la bonne société de SETIF ; puis viennent les agriculteurs, les industriels, les artisans et les domestiques. Les colonies suisses sont presque exclusivement peuplées d'agriculteurs, avec un petit nombre de maîtres de métier.



La MEDJANA

« Les Arabes de la MEDJANA ne sont pas nomades, car ils sont nés sur ce plateau et y ont toujours vécu, sur territoire de l'Etat, en payant au gouvernement une redevance annuelle pour chaque charrue, pouvant labourer autant qu'ils le voulaient, et faisant pâturer leurs troupeaux par tout le territoire, sans s'inquiéter des limites ; ils vivent sous des tentes, qu'ils établissent près des sources d'eau et forment des unités politiques appelées tribus. Les Arabes peuvent épouser chacun quatre femmes, mais la plupart se contentent d'une seule, surtout par l'obligation de payer une dot à leur beau-père, au lieu de la recevoir de lui, comme en Europe : chez les classes peu aisées, cette dot est de 100 à 300 francs; dans les classes plus élevées on paie jusqu'à 500 f, et enfin, chez les personnes riches ou nobles, il est de bon ton d'offrir la somme ronde de 1 000 f.

« La défense faite aux femmes, par le Coran, de laisser voir leur visage à d'autres hommes que leur père, leurs oncles et leurs frères, n'est pas aussi rigoureusement suivie dans les campagnes et chez les pauvres, qu'à la ville et parmi les personnes de distinction. Les femmes sont soumises à une espèce de servitude et considérées comme fort inférieures aux hommes.

« Les Arabes de la MEDJANA reçoivent quelque instruction de *tolbas* (lettrés) ambulants, qui réunissent les enfants d'un douar (campement, village), pour leur enseigner à lire, à écrire et à calculer. Dans les villes, ils ont des écoles et suivent, quelquefois, les collèges français.

« Ces Arabes sont de grands enfants, très curieux, défiants, indiscrets, sobres et paresseux; réduisant la vie à sa plus simple expression, le soin des troupeaux, un peu de labourage et de moisson, voilà tout le travail des hommes ; les femmes s'occupent à tisser à la main les couvertures en laine de leurs tentes, à piler le grain et à faire cuire le couscous sur un feu alimenté par la fiente d'animaux desséchée.

« Ils n'aiment pas les Européens, qu'ils considèrent comme des spoliateurs. Notre industrie les étonne, mais n'excite pas leur admiration. Je crois qu'ils contesteraient encore de bonne foi la supériorité des Européens. De leur côté, les Français ne sympathisent guère avec les Arabes : la fusion est loin d'être opérée.

« Hors la culture du froment et de l'orge, la minoterie élémentaire, l'élevage du bétail et le tissage à la main des couvertures de tentes, il n'y a point d'industrie chez les Arabes de la MEDJANA.

« A SETIF, les Européens exercent les premiers arts d'une société naissante : bergers, agriculteurs, minotiers, boulangers, bouchers, tailleurs, cordonniers,, maçons, charpentiers, menuisiers, charrons, forgerons, un maréchal ferrant et deux horlogers.

« Les Arabes ont quelques médecins pratiques, et les Européens quelques médecins et chirurgiens.

« Le commerce est paralysé par la difficulté des communications; les produits de l'industrie locale sont peu considérables et supporteraient difficilement la concurrence avec ceux d'Europe. Le commerce d'exportation consiste seulement en céréales, bestiaux, laines et peaux brutes. Le commerce d'importation, beaucoup plus considérable, consiste principalement en tissus, objets de toilette, vins, liqueurs, farineux alimentaires, café, sucre, fromage, savon, papier, peaux préparées et ouvrées, poterie, cristaux, fer, fonte, aciers, bois à brûler, matériaux à bâtir.



« Le sol est bon, mais il a besoin de culture. Il faudrait là des bras, de l'activité, de l'argent, de la moralité et de la persévérance; tandis qu'on y va souvent avec une petite partie de ces moyens seulement et avec des idées tout à fait erronées: on croit qu'on trouvera dans la MEDJANA une nature luxuriante, où l'on n'aura que la peine de recueillir, tandis qu'il y faut cultiver, semer et planter, à la sueur de son visage, comme dans tous les pays les plus favorisés.

« Un colon devrait, en arrivant, construire une étable ou un hangar, acheter un attelage, char, charrue et herse; un troupeau de moutons, des porcs et quelques pièces de bétail; puis se mettre immédiatement et courageusement à l'œuvre avec activité, économie et sans regarder en arrière; se procurer des plantes d'arbres, à droite et à gauche, pour arboriser et boiser avec intelligence des terrains, qui seraient garantis de la dent du bétail par de bons fossés; entreprendre des cultures sarclées; étudier les besoins de l'intérieur et les débouchés à l'extérieur, pour produire ce qui serait de meilleur débit; tandis que plusieurs s'amuse à bayer aux corneilles, les bras pendants, sans pouvoir se décider à rien entreprendre. D'autres, regrettant les secours qu'ils tiraient de la société dans leur pays, ne songent qu'aux moyens de revenir se mettre à sa charge, en voyant le dur labeur qui les attend et le peu d'aide qu'ils trouveront dans un pays où l'on a pour devise : *Chacun pour soi!* C'est d'ailleurs par l'augmentation de l'immigration, par la civilisation générale, par le développement de l'agriculture et de l'industrie, par l'ouverture de débouchés et de communications, que la MEDJANA atteindra le degré de prospérité auquel elle est appelée par sa position et sa fertilité.

« La traversée de Marseille à Philippeville se fait ordinairement en deux jours de vingt-quatre heures, aux frais du gouvernement français, sauf le débarquement du navire qui reste dans le port de STORA, jusqu'à PHILIPPEVILLE, situé à une demi-lieue plus loin, qu'on paie 1 franc. On part tous les matins de PHILIPPEVILLE pour CONSTANTINE, où l'on arrive dans l'après-midi, par la diligence, au prix de 8 à 10 francs. De CONSTANTINE à SETIF, les diligences sont fort peu régulières, et l'on est souvent obligé d'attendre plusieurs jours sans pouvoir partir. On paie 20 francs une place d'intérieur et l'on met vingt à vingt-deux heures à faire le trajet. » [Fin de citation]



**EL-OURICIA** est l'un des deux villages, avec MAHOUAN, où se sont principalement implantés les colons en provenance de la Savoie à partir des années 1850, sous l'égide de la Compagnie genevoise des colonies suisses.

**EL-OURICIA** : Centre de population créé par la Compagnie genevoise en 1853-1854, l'un des dix villages prévus autour de SETIF par le décret du 26 avril 1853. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 28 mars 1863 avec deux annexes CHABIA et MAHOUAN :

**-CHABIA** : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR DAHRA, délimité et constitué en cinq douars par décret du 29 janvier 1868 (CHABIA, MALAH, GUELLAL, MEDJOUNES et GUELT- ZERGA). Il est distrait de la commune mixte de SETIF pour être réuni aux communes de plein exercice de Sétif et d'EL-OURICIA par décret du 15 octobre 1878 (à effet au 1er janvier 1879).

Territoire de colonisation affecté à l'agrandissement des villages de BOUHIRA, EL-OURICIA, MAHOUAN, FERMATOU et EL-NASSER qui l'entourent, le 6 novembre 1876.

**-MAHOUAN** : Centre de population créé par la Compagnie genevoise en 1853, un des dix villages prévus autour de SETIF par le décret du 26 avril 1853. Ses alignements sont fixés par arrêté du 18 décembre 1854. Il est rattaché à la commune de plein exercice d'EL-OURICIA par décret du 28 mars 1863.

La commune est rattachée au département de SETIF en 1956.



«... Dans sa grande majorité la population d'EL-OURICIA constituait une main d'œuvre pour les deux grands moments de l'année que sont les labours/semences, en automne, et les moissons/battages, en été. Le reste du temps, les gens vivaient de l'élevage de chèvres et de moutons.

Deux familles algériennes, les ROUMILIS et les DJIAR exploitaient des terres concédées par la Compagnie genevoise.

Dans les années 1950 il restait peu de français à EL-OURICIA : Georges CROS et son frère Fernand. Tous deux furent les derniers maires du village.

DAVRIEU, le colon pauvre (avec un fils Flavien) ;

VIANDE (un fils), BIARDEY (un fils), souvent absent du village ;

Deux gardes-champêtres : HILTINBRAND (2 enfants : Jean-Louis et Robert) et JAROUS (un fils Alain) ;

Deux conducteurs de travaux publics, MARFAING (un fils Alain) et LENEVEU.

PORTALES, le forestier, dont l'épouse était infirmière et se déplaçait souvent dans les foyers des indigènes pour faire des piqûres ». (Extrait de *Parcours d'un ingénieur des TP* transmis par Roger VETILLARD)

## ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

-Première Naissance : 7 février 1861 – de GOURDON Benjamin - Son père était Agriculteur ;

-Premier Mariage : (2/04/1861) de M. RUBATTAZ Jean (Agriculteur natif de Savoie) avec Mlle BUFFET Madeleine (SP native de la Savoie) ;

-Premier décès : 14/07/1861 de FESANDAZ Arseinne (2ans natif de Savoie)sans autres précisions ;

**L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :**

-1861 (25/04) : de M. MUGNIER Henri (Agriculteur natif de H. Savoie) avec Mlle LAVILLAT Claudine (SP native de H. Savoie) ;

-1861 (05/06) : de M. DE COUCY François (Agriculteur natif de l'Ain) avec Mlle MERCIER Marie (SP native des Ardennes) ;

- 1861 (07/08) : de M. BONNET Joseph (*Briquetier natif d'Espagne*) avec Mlle CONTAT Josphette (SP native de H. Savoie) ;
- 1861 (00/09) : de M. NEGRE Omer (*Débitant natif du Tarn*) avec Mlle CROS Marie (SP native du Tarn) ;
- 1862 (27/02) : de M. DUSSAIX J. François (*Agriculteur natif de H. Savoie*) avec Mlle CALOTIN Monique (SP native de H. Savoie) ;
- 1862 (01/05) : de M. BONNET Félio (*Briquetier natif d'Espagne*) avec Mlle GRAVIER Martine (SP native de la Savoie) ;
- 1863 (27/01) : de M. VASCHALDE Joseph (*Agriculteur natif de l'Ardèche*) avec Mlle FOURNET Emelie (SP native de l'Ardèche) ;
- 1863 (11/03) : de M. REY Etienne (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle PERRET Marie (SP native de la Savoie) ;
- 1864 (07/04) : de M. VERDAN Hippolite (*Agriculteur de H. Savoie*) avec Mlle GOUSTARD Marie (SP native de Côte d'Or) ;
- 1864 (11/05) : de M. BRUNIER Henry (*Garde né en H. Savoie*) avec Mlle CANTONE Constance (SP native d'Italie) ;
- 1864 (30/11) : de M. CROCHET Georges (*Agriculteur de H. Savoie*) avec Mlle GOUMAZ Marie (SP native de la Suisse) ;
- 1865 (26/10) : de M. FABRE Casimir (*Restaurateur natif de l'Aude*) avec Mlle DEVOT M. Thérèse (SP native de la Meurthe) ;
- 1866 (02/05) : de M. GOUSTARD Claude (*Agriculteur de la Côte d'Or*) avec Mlle GAILLARD Jeanne (*Ménagère née en H. Savoie*) ;
- 1866 (16/05) : de M. DAVRIEUX Alexandre (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle GRAVIER Marie (SP native de la Savoie) ;
- 1866 (24/10) : de M. PERRIER Simon (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle CROCHET Henriette (SP native de Haute Savoie) ;
- 1867 (30/01) : de M. CHANTEMP Joseph (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle CALOTIN Mélanie (SP native de la Savoie) ;
- 1867 (28/02) : de M. CONTAT François (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle DAVRIEUX M. Thérèse (SP native de la Savoie) ;
- 1868 (11/06) : de M. VALET Louis (*Agriculteur natif des Ardennes*) avec Mlle HERRAN Eugénie (SP origine Savoie) ;
- 1868 (28/12) : de M. RAIBAUD Charles (*Boulangier natif des Alpes Maritimes*) avec Mlle METHYAZ Marie (SP née en Suisse) ;
- 1869 (25/05) : de M. CALOTIN Etienne (*Agriculteur de H. Savoie*) avec Mlle ROBERT Marie (SP native de Haute Savoie) ;
- 1870 (25/04) : de M. BONDIETTI Joseph (*Maçon natif de la Suisse*) avec Mlle LACHENAL Catherine (SP native de Haute Savoie) ;
- 1870 (24/05) : de M. CROCHET Jean (*Agriculteur de H. Savoie*) avec Mlle COMBES Anaïs (SP née à SETIF en Algérie) ;
- 1870 (07/06) : de M. CHANTEMPS Joseph (*Agriculteur de la Savoie*) avec Mlle DAVRIEUX Josephe (SP native de la Savoie) ;
- 1870 (09/07) : de M. PAULIEN J. Pierre (*Agriculteur natif du Jura*) avec Mme (Vve) VATTOUX Françoise (SP native de Haute Savoie) ;

### Des Décès

- 1861 (26/07) : de Mme JEANTET Josette, épouse RUCHE –âgée de 20 ans native de Savoie – Mari agriculteur ;
- 1861 (26/07) : de l'enfant TOURNIER M. Louise – âgée de 17 jours – père agriculteur -
- 1861 (31/07) : de l'enfant ARNAUD Philomène – âgée de 22 mois née à EL-OURICIA – sans autres précisions ;
- 1861 (15/11) : de Mme THEVENET Françoise, épouse CROCHET – âgée de 50 ans née en Haute Savoie – Mari agriculteur ;
- 1861 (16/11) : de M. VAUDET Jean – âgé de 31 ans et agriculteur natif du Rhône ;
- 1861 (22/11) : de l'enfant ORSET Jean –âgé de 10 mois né en Savoie – sans autres précisions ;
- 1861 (22/11) : de l'enfant RUBATAZ Eugénie – âgée de 12 jours - sans autres précisions ;
- 1861 (02/12) : de l'enfant MEAGNET Marie – âgée de 10 mois née à SETIF - sans autres précisions ;
- 1861 (27/12) : de l'enfant MUGNIER Victor – âgé de 9 jours - sans autres précisions ;
- 1862 (25/05) : de l'enfant POURTAU Thérèse – âgée de 7 ans née à AUMAL (Alger) - sans autres précisions ;
- 1862 (14/08) : de l'enfant PERTIN Jean-Marie – âgé 11 mois né à MAHOUAN - sans autres précisions ;

### Quelques Mariages relevés avant 1906 :

(1891) ALLAMAND François/GAILLARD Joséphine –(1874) ALLAMAND Marie/MERMAZ Marie –(1875) ALLIRAND Sylvain/HERRAN Virginie - (1900) ANDRIOT Auguste/BRAHIC Inès -(1897) BADER Jean/GAILLARD Joséphine –(1876) BELPUECH Philippe/SALSI Thérèse -(1892) BENIVAY Henri/SCHAEFFENER Barbe -(1904) CARRIER Marius/LAYEN Eléonore –(1898) CARTANNAZ Auguste/GASPERMANT Rosine -(1893) CARTANNAZ Henri/GANDY Adèle –(1898) CHEVRET DIT BERTHOD Prosper/RUBATTAZ Céline –(1891) CONTAT François/BONET Félicie - (1886) COTI Philippe/GANDY Emelie -(1878) COUDER Guillaume/GANDY Joséphine –(1874) CROCHET Claude/FERBER Thérèse –(1874) CROCHET J. Marie/FERBER Louise -(1879) CROS Flavien/MOULIN Virginie –(1871) CROS Jean/DUCOS Jeanne –(1877) CROS Joseph /DUCOS Rosalie –(1878) COUDER Guillaume/GANDY Joséphine -(1885) COULANGE François/KRAFT Louise -(1874) DAVRIEUX Benjamin/CONTAT Josette -(1881) DAVRIEUX Emilien/CHAVANNE Adelaïde -(1903) DAVRIEUX J. Baptiste/BILLANDON Henriette –(1897) DAVRIEUX Martin /BILLANDON Camille –(1877) DESGRANGE Désiré/PERRIER Jeanne -(1881) DEVERDUN Théodore/JOUI Louise -(1886) DEVERDUN Théodore /BONNET Marie -(1895) DOUARCHE Casimir/BARRAL Eugénie -(1903) DOUILLET Louis/SABOLLE Jeanne –(1891) DUGOURC Horace /AURIOL Marie –(1886) DUSSAIX Ernest/DUSSAIX Emelie -(1889) DUSSAIX François/BARRAL Pauline –(1881) DUSSAIX Raymond/DUSSAIX Jeannette – (1882) DUSSAUGES Charles/MATREY Henriette -(1893) FALBOUCH Michel/RIESTERER Alphonsine -(1900) FEBVRE Léonard/CASAJUS Berthe –(1898) FOURASTIER Sylvain/KREBS Marie -(1904) FREYNE Léon/FORGER Marie –(1873) GAILLARD Claude /GOUSTARD Marie –(1889) GAILLARD François/PERRIER Joséphine -(1885) GAILLARD Jean/ANDRIOT Pauline –(1892) GASC J. Louis/FORGER Madeleine –(1873) GOURDON Jean/FILLIOL Virginie -(1874) GRAVIER Jules/FILLIOL Euphrosine -(1875) GRAVIER Louis/FILLIOL Marie -(1877) KREITZ Henry /BAUDRY Louise –(1875) LACHENAL François/HERRAN Eugénie –(1873) LACHENAL Joseph/DELESMILLIERE Marie -(1889) LAISSUS André /TRUMPFELLER Marguerite –(1875) LORIN Armand/PELE Marie –(1881) LORIN Pierre/PELE Rosalie -(1873) MILLET Eugène/GRAVIER Marie - (1901) MILLET Joseph/GAILLARD Clotilde -(1872) MONDON Jean/GRAVIER Marie -(1904) MONDON Léon/BONET Félicie –(1899) MOTTAZ Eugène/GAILLARD Marie –(1889) MOTTAZ Henry/BONZON Eugénie -(1893) PASCALIN Vincent/BONNET Philomele -(1897) PECOURT Denis /GASPERMENT Marie –(1896) PECOURT Hirmin/GASPERMONT Joséphine –(1874) PEROT Louis/MOTTE Julie -(1875) PERRIER Pierre/VALLET Elisas -(1884) PIANA Emilien/ROBERT Marie -(1884) PRAT Jules/GANDY Rosalie –(1895) PRAT Jules/GANDY Louise -(1900) RAYNAUD Régis /GANDY Adèle –(1871) REY Louis/CALOTIN Marie -(1873) REY Philibert/GOURDON Marguerite -(1875) ROBERT François/ROBERT Marie – (1874) SIBUT Eugène/MALE Grace -(1876) TOUSSAINT Charles/MIRA Rose -(1898) TUDURI Joseph/GASC Léonie -(1896) VASCHALDE André /DAVRIEUX Marie –(1877) VASSALLI Giacondo/BUFFET Magdelaine -(1899) VERSINI Dominique/VERSINI Marie –(1892) VICAIRE Julien /RUBATTAZ Marie –

**NDLR** : De nombreux registres d'Etat-civil font défaut au site ANOM.

*Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :*

*-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)*

*-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner EL-OURICIA sur la bande défilante.*

*-Dès que le portail EL-OURICIA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1906.*

## **Les MAIRES**

1860 à 1875 : M. MERCIER Pierre Auguste, Maire ;

1876 à 1880 : M. DUSSAIX François, Maire ;

1881 à 1905 : M. CROS Benjamin, Maire ;

1906 à : ?

Les frères CROS Georges et Fernand furent les derniers maires d'EL-OURICIA.



*Vue générale d'EL-OURICIA*

## **DEMOGRAPHIE**

Année 1891 = 3 121 habitants dont 164 européens ;

Année 1936 = 3 172 habitants dont 99 européens ;

Année 1954 = 4 329 habitants dont 74 européens ;

Année 1960 = 4 028 habitants dont 51 européens.

## **DEPARTEMENT**

**Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9 J.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957.

A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important



de la population algérienne au cours des années écoulées. Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH, SAINT-ARNAUD et **SETIF**.

L'arrondissement de SETIF comprenait 12 centres :

AÏN ABESSA – AÏN ARNAT – AÏN ROUA – ARASSA – COLIGNY – **EL OURICIA** – FAUCIGNY – LE HAMMAM – Les AMOUCHA – MAHOUAN – MESLOUG – SETIF –



Photo de la mairie école d'EL-OURICA, c'est du moins le bâtiment dans l'état actuel de ce qui était la mairie avant 1962 avec l'école au premier étage (Source Roger VETILLARD).

## **MONUMENT AUX MORTS**

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°57238 mentionne les noms de 18 soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918, à savoir :

**AYEB Hamou (1915) -BOUCHAOUI Ammar (1918) -BOULANOIR Bouzid (1918) -CACHOT Henri (1917) -CONTAT André (1918) -DRIOU Assaïm (1914) -KELFI Douadi (1915) -KHABTANI Mostepha (1916) -KHEMLICHE Cherif (1918) -KHÉRIS Lakdar (1915) -LAISSUS Claude (1915) -MANSOURI Hadj ben Saïd (1918) -MÉDJAHED Amar (1918) -PRAT Lucien (1915) -REGGAD Mebarek (1915) -REHAB Layachi (1917) -SAHRAOUI Ali (1915) -VIANDE Eugène (1917)** -

## **LE 8 MAI 1945**

Eugène VALLET auteur d'un *drame algérien* nous révèle dans son ouvrage :

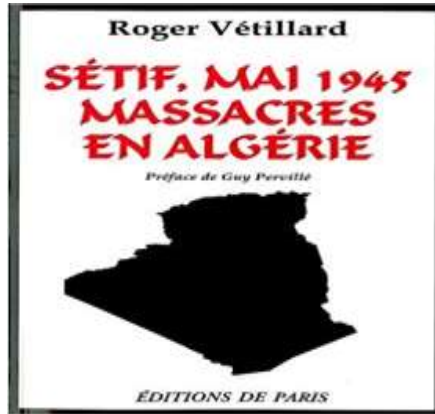
**EL-OURICIA** : « est un chef lieu de canton situé au Nord de SETIF à peu de distance.

C'est près d'EL-OURICIA qu'a été assassiné, sur la route, le curé NAVARRO, remplissant les fonctions d'aumônier militaire et jouissant de l'estime de tous les Français dans la région.

Ce prêtre revenait de PEREGOTVILLE en motocyclette le 8 mai à 14 heures 30. Il fut agressé à coups de pistolet et mis aussitôt hors d'état de résister. Les émeutiers s'acharnèrent sur son corps, y déterminant des blessures horribles et des mutilations honteuses...L'arrivée d'un détachement militaire les empêcha d'ajouter encore à la liste de leurs forfaits... »

Joseph BARONE, 45 ans, père de 7 enfants, chauffeur PL est arrêté sur la route de Sétif à Bougie, blessé d'une balle au visage et achevé à coups de « *boussadis* ».

**NDLR** : Il est avéré que des représailles eurent lieu à EL-OURICIA où des militants du Parti Populaire Algérien, responsables de cette tragédie, furent châtiés mais aussi des civils innocents. Notre ecclésiastique et les 102 compatriotes assassinés ces jours-là n'ont-elles pas été les victimes d'un fanatisme sans retenue ?



Les événements de SETIF ont engendrés beaucoup de fausses vérités qui hélas perdurent. Il est bon de rappeler ce que Monsieur Eugène VALLET concluait dans son ouvrage précité :

« On sait, en effet, par des chiffres précis, autant qu'éloquents, que toute l'économie du pays n'est assurée que par l'effort et le travail des français, 800 000 Français alimentent presque seuls le budget algérien, en payant huit fois plus d'impôts que les 8 millions d'indigènes qui peuplent l'Algérie (ndlr : *d'alors*), alors que la fortune publique est restée dans les mains de ces derniers, dans la proportion justifiée par leur nombre. Appuyons par des chiffres cette affirmation : Dans une brochure publiée en 1939 par les services de l'Economie sociale du gouvernement général de l'Algérie, au sujet de l'artisanat indigène, il est précisé que les indigènes algériens cultivaient :

-1 022 000 hectares de blé sur 1 308 000 hectares. Ce qui permet de dire que la culture européenne ressort à 286 000 hectares ;

-1 152 000 d'orge sur 1 262 000 hectares, d'où une part, pour l'Européen, de 110 000 hectares ;

-15 823 hectares de tabac, sur 22 289, d'où une part de 6 466 hectares pour l'européen.

On ajoute que les « indigènes possèdent la presque totalité du bétail ». 170 000 chevaux, 773 000 bovins, 5 181 000 ovins, les 6/7<sup>e</sup> des figuiers, les 5/8<sup>e</sup> des oliviers, à peu près tous les palmiers du Sud.

Et voilà, d'un seul coup brisé le slogan abominable que répandent en France certains partis affirmant que le colon français a réduit en esclavage le malheureux indigène algérien, dont la misère justifie ainsi les révoltes et les soulèvements\* ... »

*(\*) Les chiffres ainsi relevés dans un document officiel démontrent que l'indigène est maître chez lui, dans les 7/8<sup>e</sup> des territoires algériens. Sur les 7/8<sup>e</sup> de la superficie ainsi fixée, il ne saurait donc y avoir d'esclavage. Restent les terrains occupés par la colonisation française, soit 1/8<sup>e</sup>. Or, il est démontré que c'est là, précisément, que l'indigène a, dans le passé, au cours des crises les plus graves, le moins souffert de la misère. Esclavage ? Misère provoquée par nous ? Comment expliquer alors que, depuis trente ans, les achats des terres par les indigènes aux Français sont plus considérables que les achats faits par les Européens aux indigènes ?*

M. Gustave de POURTALES, sous-directeur de la Compagnie genevoise des colonies suisses de SETIF, stationné au village d'EL-OURICIA, précise :... « *Si je suis encore de ce monde, je puis vous dire que c'est par une véritable protection divine qui a retenu tous les fusils qui ont été braqués sur moi. Nous nous sommes vus, ma femme, ma fille et moi, dans la situation où seule une grâce divine peut nous sauver et où l'on ne peut plus rien attendre ni de soi-même ni d'un calcul humain. Le village a été cerné, envahi, nous avons été tenus en joue pendant près de deux heures, sans savoir pourquoi l'ordre de faire feu n'a pas été donné. L'Abbé NAVARRO, aumônier de la garnison de SETIF, blessé à coup de feu, achevé à coups de sabre et de bâtons, a été tué à peu de distance de nous, et nous avons bien cru que le coup de feu qui l'a blessé était le signal de massacre général.*

« *Il s'est produit au contraire un repli momentané, mais de courte durée. Les indigènes reprisent leurs positions d'attaque, jusqu'au moment où, avertis de l'approche d'autos-mitrailleuses, ils s'enfuirent dans les montagnes. Depuis lors, nous sommes encore sur un volcan mal éteint, et ce n'est que depuis deux ou trois jours que les travaux de campagne ont pu être repris. Mais la résistance persiste encore dans certains secteurs montagneux. Ces événements ont complètement désorganisé notre vie et j'ai dans mon bureau le poste de commandement de la garnison locale, nous logeons les chefs, et je suis appelé à tout bout de champ à donner des renseignements, faire le secrétaire... »*

**Nous n'oublions pas non plus nos militaires victimes de leurs devoirs et nos compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle et surtout cruel à EL-OURICIA :**

■ ■ Caporal (43°RI) AUVRAY Pierre (22ans), enlevé et disparu le 13 mars 1960 ;  
Soldat (43°RI) BARDET André (21ans) – enlevé et disparu le 13 mars 1960 ;  
Sergent (43°RI) GUYOT Jean-Claude (25ans), enlevé et disparu le 13 mars 1960 ;  
Soldat (153°RIM) HAROUN Saïd (23ans), enlevé et disparu le 28 novembre 1960 ;  
Soldat (43°RI) KEBLI Mohammed (23ans), enlevé et disparu le 13 mars 1960 ;  
Soldat (43°RI) LEFEBVRE Roland (22ans), enlevé et disparu le 13 mars 1960 (corps retrouvé 14 mois plus tard) ;  
M. MANCA Antoine (29ans), enlevé et disparu le 19 juin 1958 ;  
Soldat (43°RI) MEZZIANE Abdelkader (22ans) – Enlevé et disparu le 13 mars 1960 ;  
M.RAVALLI Santo (44 ans) enlevé et disparu le 19 juin 1958 ; ■ ■

## **EPILOGUE EL OURICIA**

De nos jours (recensement 2008) = 18 087 habitants

**SYNTHESE** réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1953\\_num\\_62\\_334\\_13052](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1953_num_62_334_13052)

<https://www.academieduvar.fr/Produits/heures/heures2012/RenaudSavoyards.pdf>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/origines-autres/37-la-compagnie-genevoise-des-colonies-suissees-de-setif>

[https://www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_2000\\_num\\_87\\_328\\_3813](https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_2000_num_87_328_3813)

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2012/05/16/24260597.html>

[http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html](http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html)

**Merci à M. Roger VETILLARD et à ses relations pour leur active participation.**

**BONNE JOURNEE A TOUS**

***Jean-Claude ROSSO***